

## Edito

Marc TEYSSIER d'ORFEUIL

Délégué Général du Club des PPP



Quatre ans après avoir consacré un numéro aux Universités, il était temps de revenir sur le sujet et de faire un premier bilan des chantiers en cours ou à venir dans un cahier spécial de 8 pages. A cette occasion, je tiens tout d'abord à remercier Laurent WAUQUIEZ qui nous a accordé une interview pour la Une du journal. Je tiens également à remercier Sylvie FAUCHEUX, la Présidente de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, pour son enthousiasme et son intervention dans ce cahier spécial. Je n'oublie pas non plus Christian PHILIP, Recteur de l'Académie de Montpellier, Alain BOUDOU, Président de l'Université de Bordeaux 1, et Edouard HUSSON, Vice-Chancelier des Universités de l'Académie de Paris, pour leur très aimable participation.

Durant ce dernier trimestre, l'Actualité du Club a été une nouvelle fois très riche avec notamment trois petits-déjeuners qui nous ont permis d'accueillir entre autres le Ministre des Transports, Thierry MARIANI. Le Club s'est également associé à deux reprises pour une rencontre spéciale sur le Contrat de Performance Énergétique avec EDF, mais aussi lors d'un groupe de travail sur la question des recours abusifs avec le Club de l'Accession à la Propriété.

Dans notre Cahier Spécial Universités, vous retrouverez donc différents témoignages issus du public et du privé qui nous permettent de mieux comprendre les enjeux de ces PPP universitaires et les améliorations qui sont à apporter. Je remercie tous nos participants pour leur collaboration et pour cette mise en commun de leurs savoirs et savoir-faire qui se sont révélées extrêmement fructueuses.

Nous souhaitons que dans les années qui viennent les PPP universitaires intègrent de plus en plus de services et nous ferons le nécessaire pour convaincre nos décideurs.

Bonne lecture !

Partenaires fondateurs :



## Interview de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET



*Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*

« Le contrat de performance énergétique est un levier majeur pour accélérer les économies d'énergie. Son usage devra se développer massivement dans les prochaines années non seulement dans les secteurs résidentiel et tertiaire, mais aussi dans d'autres secteurs tels que l'industrie. »

**CPPP :** Madame la Ministre, cinq ans après le Grenelle de l'environnement, la performance énergétique s'est-elle imposée comme la norme ?

**N.K.M. :** Oui je le crois. Dès 2007, avec le Grenelle de l'environnement, nous avons fait de l'efficacité énergétique une priorité : par exemple, dans le secteur du bâtiment, qui représente 44 % de la consommation énergétique finale de la France, nous avons mis en place la réglementation thermique 2012 qui permettra de diviser la consommation énergétique de l'ensemble des constructions neuves par 3. Dans les transports, le bonus-malus a permis à la France d'être le pays européen doté des véhicules neufs les plus performants en Europe. Nous développons aussi l'affichage de la performance énergétique et améliorons de manière continue la performance des biens de consommation. Par exemple, nous avons interdit les ampoules à incandescence et réduit les consommations en veille des appareils électriques. Au total, nos actions permettront de diminuer les consommations de plus de 20% à l'horizon 2020. Cela représente l'équivalent de la consommation annuelle de 16 millions d'habitants.

**CPPP :** En mars 2011, votre ministère avait initié un rapport sur le contrat de performance énergétique. Pourquoi cette démarche ?

**N.K.M. :** Le Contrat de performance énergétique est un outil juridique innovant pour développer la performance énergétique, en répondant au double problème d'investissements élevés et d'incertitude sur les économies générées. Il consiste à fournir un engagement de résultat et non plus de moyens. J'ai confié, en mars 2011, une mission à Maître Ortega pour

étudier les freins au développement de cet outil et mettre en place des actions concrètes pour les lever.

Notre action est triple : d'abord nous développons des guides de bonnes pratiques à l'attention des professionnels et des guides juridiques pour les collectivités. Ensuite, nous éliminons progressivement les freins réglementaires et fiscaux. Enfin, nous mobilisons, avec la Caisse des dépôts et consignations, de nouveaux outils adaptés aux collectivités locales : investissement dans la création d'opérateurs locaux prenant en charge des projets de rénovation énergétique et mise en place d'une filiale pour offrir aux petites collectivités une proposition intégrée pour la mise en place et le financement de ces contrats.

**CPPP :** L'année 2012 est une année cruciale sur le plan politique et le thème de l'écologie se retrouve au cœur des débats. Quel que soit le résultat des élections présidentielles, quel avenir peut-on souhaiter au contrat de performance énergétique ?

**N.K.M. :** L'accident de Fukushima et la hausse du prix de l'énergie ont conduit à mettre la question de notre modèle énergétique au cœur du débat public. S'il y a aujourd'hui de nombreuses discussions sur les modèles de production, tous s'entendent sur l'importance d'améliorer la performance énergétique. Cette mutation présente en effet de nombreux atouts en faveur du pouvoir d'achat des ménages, de la compétitivité des entreprises, de l'emploi, et, bien sûr, de l'environnement.

Le contrat de performance énergétique est un levier majeur pour accélérer les économies d'énergie. Son usage devra se développer massivement dans les prochaines années non seulement dans les secteurs résidentiel et tertiaire, mais aussi dans d'autres secteurs tels que l'industrie, pour soutenir les projets des entreprises ou des collectivités locales, mais aussi les copropriétés ou les bailleurs sociaux.

### SOMMAIRE : CAHIER GÉNÉRAL

**Page 2 :**  
Les Petits-Déjeuners du Club ; le Dîner des Partenaires ;

**Page 3 :**  
La Vie du Club ; Actualité : la signature du Projet Balard ;

**Page 4 :**  
Le Club souhaite la bienvenue à ses nouveaux partenaires

### CAHIER SPÉCIAL UNIVERSITÉ

**En Une :**  
Interviews de Sylvie FAUCHEUX, Présidente de l'UVSQ, et de Christian PHILIP, Recteur de l'Académie de Montpellier ;

**Page 2 et 3 :**  
Panorama des PPP universitaires ;

**Page 4 :**  
Universités de Paris 4 et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;

**Page 5 :**  
Universités de Bordeaux ; De Jussieu à Paris Rive Gauche : l'Université dans la ville ;

**Page 6 :**  
PRES de Rennes et de Montpellier ;

**Page 7 :**  
Campus Condorcet ; PRES de Aix-Marseille ;

**Page 8 :**  
Les défis de l'Université de demain.

# VIE DU CLUB

Après les Rencontres Internationales des PPP du mois d'octobre, le dernier trimestre de l'année 2011 aura été marqué par la création d'un nouveau groupe de travail consacré à la thématique des universités et des services.

L'année 2011 se sera également achevée en beauté avec la soirée du Club à la Tour Eiffel à l'occasion de la sortie du livre « l'oublié de la Tour Eiffel » de Pascal LAINÉ. Un bel hommage au plus emblématique des PPP français et que le Club se devait de saluer.

5 janvier 2012

## Petit-déjeuner du Club spécial Du Mesnil

Chez Françoise



Hubert du Mesnil, l'invité d'honneur du premier petit-déjeuner de l'année



Jean-Marc Délion, Directeur Général Délégué de RFF



les partenaires du Club sont venus très nombreux pour assister à ce petit-déjeuner spécial «infrastructures routières»

Pour commencer cette nouvelle année, Hubert du MESNIL, Président de Réseau Ferré de France, a accepté d'être l'invité d'honneur du Club des PPP pour un petit-déjeuner consacré au transport ferroviaire. Il a ainsi fait le point sur le chemin accompli par ce grand établissement public et ses perspectives.

Lors de son arrivée chez RFF, Hubert du MESNIL a souhaité aborder le Partenariat Public-Privé avec pragmatisme, alors même que les réticences internes étaient réelles. Grâce au support indéniable de l'Etat et à l'expertise des opérateurs privés, trois projets de Lignes à Grand Vitesse (Sud Europe Atlantique, Bretagne-Pays de la Loire et le Contournement Nîmes-Montpellier) et un projet industriel (GSM-R) ont pu être lancés et ce, même dans un contexte économique et financier dégradé. Ces achevements ont d'ailleurs suscité une véritable admiration chez nos partenaires européens.

Le lancement de nouvelles lignes ayant atteint ses limites pour au moins 5 ans, la prochaine étape s'avère la rénovation des lignes existantes où le besoin en investissement est important, selon les dires de Jean-Marc DELION, Directeur Général Délégué de RFF.

Jean-Marc DÉLION, Directeur Général Délégué de RFF, chargé du pôle de développement des investissements.. ■

12 décembre 2011

## Groupe de travail Université

Le Club



Sylvie Faucheux, Présidente de l'UVSQ et Présidente de séance pour ce groupe de travail.

Suite à l'engouement de nos partenaires suscité par le dernier journal du Club consacré à la thématique des Universités, il nous a semblé tout à fait logique de prolonger le débat au cours d'un think tank, organisé dans les nouveaux locaux de l'agence, et sous le regard attentif de Sylvie FAUCHEUX, la Présidente de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yveline.



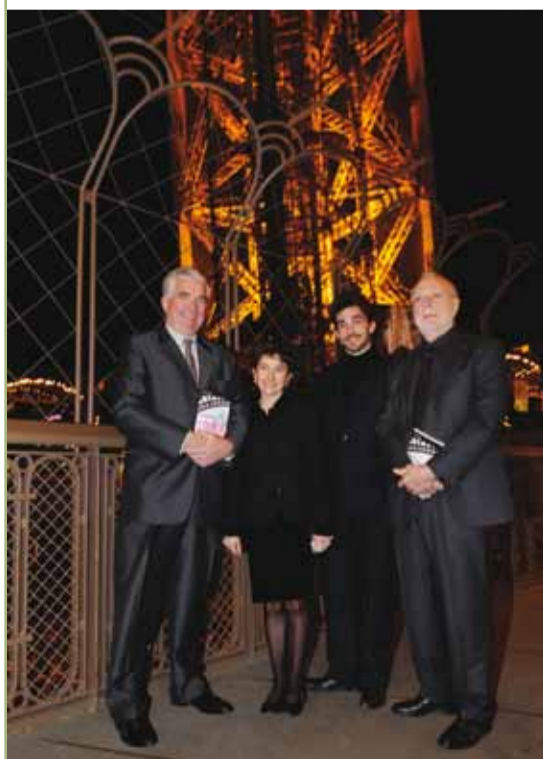
de g. à d. : Philippe Deramecourt, Dominique Jégo et Hervé de Colnet.

BTPistes, cabinets de conseil, entreprises de services et de maintenance, universitaires, ainsi que la MAPPP se sont réunis le 12 décembre pour discuter en toute franchise des services en milieu universitaire. Plus précisément, c'est sur la question des services numériques au sein de l'Université, dans le cadre d'un contrat de partenariat, que s'est focalisé le débat.

Au terme d'un échange d'idées très animé et construc-

tif, il en est ressorti une nécessaire co-reponsabilité pour bâtir l'Université de demain sur le modèle des universités étrangères où l'accent est plus spontanément mis sur les réseaux, notamment d'enseignement numérique. Sylvie FAUCHEUX a souhaité conclure en interpellant les entreprises et les Présidents d'Université, sur le fait d'être plus créatif et de concevoir de nouveaux « business models » pour toute une palette de services. ■

## Soirée du Club à la Tour Eiffel



La famille Eiffel au côté de Pascal Lainé, l'auteur du livre.



De nombreux invités se sont donné rendez-vous à la Salle Gustave Eiffel.

Le 7 décembre, le Club a organisé sa soirée annuelle, mais dans des conditions un peu différentes des autres années. C'est en effet à l'occasion de la publication du livre « L'oublié de la Tour Eiffel », rédigé par Pascal LAINÉ et à l'initiative de Marc TEYSSIER d'ORFEUIL, en tant que Directeur Général de Com'Publics et du Club des PPP, que cette soirée s'est tenue à la Salle Gustave Eiffel, au premier étage de l'emblématique PPP parisien.

Environ 140 personnes -partenaires de l'ensemble des Clubs de Com'Publics, personnalités publiques, journalistes- se sont réunies lors de cette soirée consacrée à Edouard Locroy, le « deuxième père de la Tour Eiffel », qui a permis à ce beau projet d'aboutir. Pascal LAINÉ a ainsi pu dédicacer ses livres tout au long de la soirée, durant laquelle les membres de la famille EIFFEL nous ont également fait l'honneur de leur présence.



de g. à d. : Marie-Pierre Teyssier d'Orfeuil, Pascal Lainé, Marc Teyssier d'Orfeuil et Fabienne Amiach



La chanteuse Lio est venue se faire dédicacer le livre de Pascal Lainé

# Remise des Prix des PPP-Édifice Capital

Pour sa 5ème édition, les Rencontres Internationales des PPP qui se tenaient les 12 et 13 octobre au Palais des Congrès à Paris, ont permis une nouvelle fois de récompenser les acteurs publics et privés qui défendent le PPP au travers de leur projet respectif. 19 prix du Club des PPP-Édifice Capital ont été remis au total, dont 5 pour des projets en Afrique. Un record !

## Prix de la complexité maîtrisée, Décerné à la ville de Bougival



Aline Pascal, Maire de Bougival a été récompensée pour avoir entrepris, avec Cofely et Ineo, le seul CP « mixte » connu à l'heure actuelle (CPE+éclairage public).

## Prix de la Ville Éclairée Décerné à la Ville de Chaumont



Madame Christine GUILLEMY, adjointe à la Mairie de Chaumont récompensée pour son initiative en matière d'éclairage public. Un chantier réalisé par INEO, représenté ici par Marc Chebille, Directeur Délégué Réseaux Est.

## Prix de l'avenir en marche, Décerné au Conseil Général de la Gironde



Anne-Marie KEISER, Présidente de Gironde Numérique, aux côtés de Bruno JANET de France Telecom, pour la mise en œuvre d'un CP qui permettra d'apporter le haut et très haut débit dans le département de la Gironde.

## Prix de la performance énergétique, Décerné au Conseil Régional de Lorraine



Le consortium vainqueur du projet de CPE de la Région Lorraine (FIDEPPP, Crédit Foncier, Caisse d'Épargne Lorraine et Rabot Dutilleul) pour la rénovation de 4 lycées.

## Prix du département durable, Décerné au département de la Manche



Monsieur Tréhet, Vice-Président du Conseil Général de la Manche, entouré des représentants d'EDF Optimal Solutions, de Dalkia et la Caisse d'Épargne Normandie, le groupement vainqueur du projet de CPE.

## Prix de la Sécurité assurée Décerné à la Préfecture de Police de Paris



Didier Martin, DGSA de la Préfecture de Police de Paris recevant le prix pour la mise en place d'un système de Vidéoprotection à Paris, en partenariat avec INEO.

## Prix de la Présidente engagée Décerné à Sylvie FAUCHEUX, Présidente de l'UVSQ



Frédéric LOURADOUR, Vice-Président de l'UVSQ recevant le prix à la place de Sylvie FAUCHEUX, la très dynamique Présidente de l'UVSQ, toujours aussi déterminée lorsqu'il s'agit de développement durable.

## Prix de la France à Grande Vitesse Décerné à Hubert du MESNIL, Président de RFF



Parmi tous les projets de RFF, l'emblématique projet de LGV Bretagne-Pays de La Loire, l'un des plus grands chantiers ferroviaires dont se félicite Hubert du Mesnil

## Prix de la Justice éclairée, Décerné à Jean-Pierre WEISS, Directeur Général de de l'APIJ



Les PPP dans le domaine de la Justice ont le vent en poupe. Jean-Pierre Weiss, convaincu de l'utilité du modèle reçoit son prix sur le stand d'Édifice Capital.

## Prix de l'Euro 2016 Décerné à Christian ESTROSI, Maire de Nice et ancien Ministre de l'Industrie



Christian ESTROSI, en présence de Jacques PELISSARD et de Michel GRALL récompensé pour son projet de stade en PPP à Nice.

## Prix de l'Europe durable en route Décerné à Dominique PERBEN, Président de l'AFITF et ancien Ministre de la Justice.



Dominique PERBEN reçoit un prix pour son action au sein de l'Agence l'AFITF qui structure le financement des infrastructures de transports

## Prix de la relance par le financement Décerné à Charlotte LAVIT d'HAUTEFORT et Doris CHEVALIER, anciennes chargées de Mission Financement à la MAPPF



Très justement récompensées pour leur implication et leurs années de travail passées au sein de la MAPPF

## Prix de l'équipe gagnante, Décerné à Bouygues



Représenté par Valérie PAPON, Christophe SOISSON et Jean-Christophe PERREAUD, Bouygues Construction a souhaité que l'équipe soit au complet en conviant sur scène ses partenaires de la société Opale-Défense pour le très ambitieux projet Balard.

# Prix des PPP Méd'Afrique-Édifice Capital

## Prix du pays engagé, Décerné à S.E.M Charles KOFFI DIBY, Ministre de l'Economie et des Finances de la Côte d'Ivoire.



Ce prix a été remis à S.E.M l'Ambassadeur de la Côte d'Ivoire en France, M. Ali COULIBALY, en présence de Jacques PELISSARD, Christian ESTROSI et de Mme Madeleine YAO, Conseiller Spécial du Ministre DIBY, pour la mise en place d'une législation sur les PPP.

## Prix du Pédagogue, Décerné à Serge Yanic NANA, DG de BMCE Capital au Cameroun



Le Directeur Général de BMCE Capital au Cameroun, a reçu un prix pour son engagement pour les PPP et ses montages financiers innovants pour de grands projets tels que l'aéroport de Dakar.

## Prix du volontarisme, Décerné à Rodolphe ADADA, Ministre d'Etat, Ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé au Congo



Une première aux LRIPPP, un prix a été remis au Congo pour leur engagement en faveur des PPP.

## Prix du volontarisme affiché, Décerné à Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances marocain



Ce prix a été remis à M. Mohammed Samir TAZI, Directeur des Entreprises publiques et de la privatisation au Ministère de l'Economie et des Finances, pour l'élaboration d'une loi sur les PPP au Maroc.

## Prix de l'électrification de l'Afrique, Décerné à ETDE,



S.E.M le Ministre Rodolphe ADADA a remis à Pierre-Éric SAINT-ANDRÉ, Directeur Général Adjoint d'ETDE un prix pour l'implication du groupe ETDE dans le développement du réseau électrique en Afrique.

## ALSTOM



### ► Jérôme WALLUT

Directeur Général  
d'ALSTOM



Alstom Transport développe et propose la gamme de systèmes, d'équipements et de services la plus complète du secteur ferroviaire. Alstom Transport gère l'intégralité des systèmes de transport, dont le matériel roulant, la signalisation et les infrastructures, et propose à ses clients des solutions clé en main. Alstom Transport a enregistré un chiffre d'affaires de 5,6 milliards d'euros pour l'exercice 2010/2011. Alstom Transport est présent dans plus de 60 pays et emploie quelque 25 500 personnes. Avec 8 500 employés implantés sur 9 sites répartis dans l'hexagone, Alstom Transport est la première entreprise industrielle ferroviaire française et contribue au dynamisme des économies locales. Un emploi chez Alstom génère environ 3 emplois chez ses fournisseurs. Les équipes d'Alstom Transport en France sont détentrices d'un savoir-faire destiné à servir les clients français et internationaux.



Les infrastructures ferroviaires sont au cœur de l'offre globale d'Alstom. Sur ce marché, nous offrons une gamme complète de services. Nous concevons et réalisons des installations existantes : pose de voies, caténaires, alimentation en énergie, systèmes de contrôle, équipements de station et dépôts... L'expertise d'Alstom garantit l'ensemble des étapes du projet d'infrastructures : conception, ingénierie, fourniture, construction, mise en service, maintenance. Alstom a ainsi réalisé l'électrification de plus de 10 000 kilomètres de ligne et posé plus de 2 000 kilomètres de voies. L'entreprise a remporté d'importants contrats pour le métro automatique de Singapour, la ligne à grande vitesse Sh-Tai en Chine et la ligne à grande vitesse Paris-Londres. Alstom fournit par ailleurs sa solution APS (Alimentation par le sol) pour équiper les lignes des tramways de Bordeaux, Reims, Angers, Orléans, Tours et Dubaï. Notre expérience, aussi bien au niveau local que national et international, et l'ensemble de nos moyens de production garantissent le succès des projets de nos clients.

Le contexte économique évolue et le financement des projets d'infrastructures devient un enjeu majeur sur lequel il est capital que l'ensemble des acteurs se coordonnent pour trouver des solutions efficaces et pérennes. C'est avec cet objectif qu'Alstom Transport a souhaité contribuer aux travaux du Club Partenariat Public-Privé. ■

## FIDAL



### ► Jean-Sébastien ORIOU

Directeur-Avocat associé-  
Contrats Publics/PPP



Comptant 1200 avocats répartis sur l'ensemble de la France et disposant d'une direction internationale et de correspondants dans 150 pays sur les 5 continents, le cabinet FIDAL est un des acteurs majeurs du droit privé et du droit public des affaires. Le cabinet FIDAL accompagne, dans tous les domaines du droit, en conseil et en contentieux, 40 000 clients, composés de grands groupes, de PME, d'établissements bancaires, d'investisseurs, de personnes publiques et d'associations et organismes à but non lucratif. Organisé en départements spécialisés, le cabinet FIDAL propose à ses clients, français et étrangers, des offres «full service» structurées autour d'équipes pluridisciplinaires disposant d'une très forte technicité et d'une parfaite connaissance de l'environnement économique et financier.

Le cabinet FIDAL est un acteur incontournable dans le domaine des partenariats public/privé (contrats de partenariat, délégations de service public, concessions de travaux publics, BEA, AOT et BEH). L'équipe contrats publics et PPP dispose d'une expertise reconnue et éprouvée comme conseil d'entreprises privées, d'établissements bancaires, d'investisseurs ou de personnes publiques, dans le suivi des procédures de passation et d'exécution des PPP et des contrats associés (contrats de promotion immobilière ou de conception construction, contrat d'exploitation maintenance, contrat d'interface et contrats de financement). Elle s'appuie, pour offrir un conseil personnalisé et complet à ses clients, sur les expertises des autres équipes du cabinet (fiscalité, financement, société, urbanisme, environnement, propriété intellectuelle et nouvelle technologie, droit



### ► Gérard GOUAISLIN

Directeur Associé

social, concurrence). Elle intervient sur des projets de toutes tailles, d'infrastructures (transport, voirie, éclairage public, vidéosurveillance, réseaux, ports) ou bâtimentaires, notamment dans le domaine de la performance énergétique (prisons, palais de justice, équipements sportifs et culturels, équipements scolaires et universitaires, bâtiments administratifs, parcs de stationnement ...).

Compte tenu de son implication opérationnelle dans les montages contractuels complexes, et notamment les contrats de partenariat, le cabinet FIDAL considère qu'il est important de participer activement au Club des PPP. Dans ce cadre, l'ambition du cabinet est d'échanger avec l'intégralité des intervenants publics et privés afin d'améliorer la contractualisation et le partage des risques ainsi que les pratiques des différents acteurs, publics et privés. L'objectif est de tirer, en professionnel responsable, les conséquences des retours d'expérience sur les différents projets en cours d'exécution, en mettant en exergue les points positifs mais aussi négatifs des contrats d'ores et déjà conclus et les préconisations et solutions permettant d'y remédier. Cette approche doit permettre de pérenniser en France, à côté des opérations réalisées en maîtrise d'ouvrage publique, la formule des PPP et de développer ce modèle alternatif à l'international, notamment en Afrique, en s'appuyant sur les compétences des avocats du cabinet FIDAL et de leurs correspondants étrangers. ■

## Les animations du Club

### Le Club au Salon des Maires

A la demande du maire de Châlons-en-Champagne, le Club des PPP a animé une conférence sur le PPP au Salon des maires, le 23 novembre. Dans un esprit pédagogique et devant une large assemblée de représentants des collectivités locales, le projet de Parc des Expositions de la ville a été présenté par les différents acteurs du projet dont le Député-maire Bruno BOURG-BROC.



de g. à d. Jean Chabanne, Marc Teyssier d'Orfeuil et Arnaud Chaboissier

La complexité du projet n'a pu être affrontée que par une véritable prise en compte de la viabilité financière du projet, grâce à l'implication du banquier, et une communication fructueuse entre l'architecte, porteur de l'esthétique souhaitée par la ville, et le constructeur, le mainteneur et l'exploitant, soucieux d'inscrire le projet dans un environnement économique fort.

### Audition Conseil Général Seine-Saint-Denis

Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a sollicité le Club des PPP pour une audition dans le cadre de sa mission d'information et d'évaluation sur les PPP, puisque 12 collèges doivent être construits en Contrat de Partenariat et pour un montant de 320 millions d'euros.



salle des séances au Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Contradicteurs de Régis RIOTON, membres de Conseil National des Architectes, Marc TEYSSIER d'ORFEUIL, Délégué Général du Club des PPP et Jean-Yves GACON, Directeur de projets à la MAPPP, sont venus présenter les avantages et les inconvénients du Contrat de Partenariat, avec pédagogie, face à une mission d'élus de toute tendance politique. Les débats, denses et techniques, ont permis de mieux faire comprendre cet outil qui répond parfaitement à un besoin de services publics de qualité.

## Le Club s'internationalise

### Barcelone



Marc Teyssier d'Orfeuil animant la conférence consacrée à l'Afrique du Nord

Du 21 au 25 novembre 2011, s'est tenue à Barcelone, la semaine méditerranéenne des leaders économiques. Lors de ce rendez-vous, le plus grand événement économique de la région méditerranéenne, il s'est agi de promouvoir la coopération euro-méditerranéenne ainsi que l'intégration

comme facteur central pour le développement social et économique des pays de la zone. Dans ce contexte là, le Club des PPP a eu l'opportunité de participer au débat lors de la journée consacrée à l'Afrique du Nord et où le PPP avait toute sa place en tant qu'instrument de coopération et de développement économique.

### Berlin

La 10<sup>ème</sup> édition du European Infrastructure and PPP Summit, a eu lieu les 8, 9 et 10 novembre 2011 à Berlin. Le Club des PPP s'y est rendu pour faire un point sur le marché européen des PPP.

Malgré un climat économique incertain, les gouvernements européens continuent à investir massivement dans les infrastructures économiques et sociales et se tournent de plus en plus vers le secteur privé, à travers les PPP, pour atteindre leurs buts. Ce séminaire, durant lequel François BERGÈRE de la MAPPP est intervenu à plusieurs reprises, fut également l'occasion de rencontrer les personnes à la tête des cellules PPP en Europe et de mieux se rendre compte

Les partenaires du Club sont venu nombreux

### Le Club des Partenariats Public-Privé

10 rue de Sèze 75009 Paris • Tél : 01 44 18 14 58 • Fax : 01 45 51 83 13 • email : clubppp@wanadoo.fr • Site Internet : www.club-ppp.org

Rédacteur en Chef : Marc Teyssier d'Orfeuil • Directeur de la Publication : Marc Teyssier d'Orfeuil

Ont participé à ce numéro : Marie Le Hénaff, Céline Prat, Pierre Delorge • Directrice artistique : Constance Bernard

Imprimé par : EcomX • Imprimé sur papier recyclé • Trimestriel • ISSN : 1953-6062 • 8 €